

14 septembre 2018, Fagnières

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Peste Porcine Africaine : nous y sommes !

A la veille de cette ouverture générale 2018/2019, j'aurais aimé vous souhaiter comme tous les ans une agréable saison basée sur la convivialité, le respect de nos valeurs, le partage et la sécurité.

Même si tout ceci reste d'actualité, il en est une bien plus importante qui m'impose de lancer une mobilisation sans précédent dans notre département : la peste porcine africaine est maintenant aux portes de nos territoires.

En effet, ce jeudi 13 septembre la Direction Générale de l'Alimentation a confirmé la présence d'un cas de peste porcine africaine (PPA) en Belgique, à ETALLE, à quelques kilomètres de la frontière française et des départements de la Meuse, des Ardennes, de la Meurthe et Moselle et de la Moselle. Ce cas aura de graves conséquences pour les éleveurs de porcs, mais également pour la chasse.

Le département de la Marne n'est pour le moment pas concerné, mais la proximité avec le territoire où vient d'être détectée la maladie, nous impose la plus grande réactivité et vigilance.

Dès lors, je vous demande de mettre en œuvre dès que possible et sans aucune restriction les prélèvements de sangliers attribués dans le cadre de vos plans de chasse.

Parallèlement, vous devez surveiller et signaler au plus vite toute mortalité suspecte d'animaux auprès de nos services ou de ceux de l'ONCFS. Pour éviter toute contamination, le déplacement de l'animal est à proscrire. Des mesures de biosécurité seront rapidement définies par les instances sanitaires.

Cependant, il faut raison garder en rappelant que la peste porcine africaine est une maladie strictement animale qui ne touche que les suidés (porcs et sangliers) chez lesquels elle entraîne de fortes mortalités.

Elle ne présente aucun danger pour l'homme. La venaison peut être consommée sans aucune autre recommandation que ce que nous connaissons déjà. Néanmoins, cette maladie constitue une menace majeure pour les élevages de porcs français, car il n'existe ni vaccin, ni traitement contre cette affection.

Consciente de l'enjeu que représente cette situation pour toute la filière porcine, mais aussi pour nos chasses, je vous demande de vous mettre en action au plus vite pour réaliser vos plans de chasse au maximum. Comme nous vous l'avions déjà demandé lors de la définition des attributions il y a quelques mois, la réduction des populations de sangliers est encore plus nécessaire aujourd'hui.

En effet, c'est un moyen d'enrayer la propagation de cette maladie.

C'est dans ces moments de crise majeure que les chasseurs affirmeront leur rôle de gestionnaires des territoires en acteurs responsables et exemplaires.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, un comité national se réunit pour faire un bilan de la situation et proposer d'éventuelles mesures. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que de nouveaux éléments nous parviendront.

Je compte sur votre engagement.

Jacky Desbrosse

Président de la Fédération Départementale des chasseurs de la Marne.